



HAL
open science

Evitement scolaire : la fuite des collégiens vers Paris

Jean-Christophe François

► **To cite this version:**

Jean-Christophe François. Evitement scolaire : la fuite des collégiens vers Paris. 2007. halshs-00163850

HAL Id: halshs-00163850

<https://shs.hal.science/halshs-00163850>

Preprint submitted on 18 Jul 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évitement scolaire : la fuite des collégiens vers Paris

Jean-Christophe François, UMR 8504 Géographie-cités

AGF, 12 octobre 2002

(Résumé)

L'évitement scolaire (l'ensemble des pratiques des familles qui scolarisent leurs enfants dans un autre établissement que celui de l'aire de recrutement à laquelle appartient leur domicile) se diffuse rapidement dans l'espace et la société. On cherche ici à cerner le mouvement des élèves banlieusards qui viennent s'inscrire au collège à Paris intra-muros. Ces « migrants » sont peu nombreux, mais les conséquences locales de l'évitement peuvent être très importantes, notamment en affectant la composition sociale des établissements : c'est ce que montrent les résultats d'une Analyse Factorielle des Correspondances. Des entretiens avec les parents d'élèves et les responsables de l'administration scolaire permettent enfin de montrer que les motifs des migrants sont divers et leur réussite inégale : l'accès à Paris n'est pas synonyme d'intégration sociale automatique.

Paris, école, ségrégation, évitement

Secondary school avoidance: from suburbs to inner-Paris
(Abstract)

Avoidance of the legal school-area spreads in both space and society. The object of this paper is to analyse the flow of pupils who live in the suburban area and (illegally) choose their secondary schools in the inner-Paris. Since it is not usual, this behaviour has great consequences on social structures, as factorial analysis says. Some interviews with parents and school administrators show that the avoidant families are moving for different reasons; moreover, the benefit may vary: better social integration not always occurs.

Paris, school, segregation, social avoidance

Les élus locaux, les chefs d'établissement des communes de la proche banlieue se plaignent souvent de ce que Paris leur prend « beaucoup » d'élèves ; dans les communes les moins favorisées on s'inquiète de l'évasion vers Paris des « meilleurs » élèves ; les Recteurs des académies de Créteil et de Versailles s'indignent de ce que Paris leur « vole » de la réussite scolaire en captant de nombreux élèves bien formés qui vont y réussir aux examens.

A en croire les banlieusards eux-mêmes, Paris serait une sorte d'eldorado scolaire, où « tous ceux qui le peuvent envoient leurs enfants ».

Quelle est, à l'entrée au collège, l'ampleur sociale et spatiale de l'évitement scolaire au profit de Paris intra-muros ? En quoi affecte-t-il la composition sociale des établissements évités et choisis ? Quel type d'espace fuit-on le plus ? Ces pratiques d'évitement ne font-elles que réduire les chances d'intégration collective, ou peuvent-elles être également un vecteur d'intégration sociale à l'échelon de l'individu ?

La fuite vers Paris mesurée par l'évitement officiel

Au sens large, l'évitement peut être défini comme l'ensemble des pratiques des familles qui scolarisent leurs enfants dans un autre établissement que celui de l'aire de recrutement à laquelle appartient leur domicile. Seul l'évitement vers les collèges publics de Paris est considéré ici: on ne mesure pas l'évitement de banlieue à banlieue, localement très important, surtout vers une poignée d'établissements prestigieux (on verra leur ombre se profiler sur les cartes). On ne mesure pas non plus l'évitement Paris-Banlieue, qui ne concerne qu'une très

petite quantité d'élèves (une soixantaine), essentiellement du XVIIe vers Levallois et du XVe vers Vanves.

En se basant sur les adresses déclarées par les familles à l'établissement, on mesure seulement l'évitement officiellement connu¹ au sein du secteur public, tout motifs confondus. On ne prend pas en compte l'évitement vers le secteur privé, quantitativement très important (à Paris, plus d'un tiers des élèves de collège sont scolarisés dans des établissements privés, dont certains recrutent beaucoup en banlieue). Bien évidemment, on ne comptabilise pas non plus ici les fausses déclarations d'adresse, autre « bon » moyen de fuir vers Paris. On a donc des phénomènes d'évitement vers Paris une vue partielle. L'aspect de l'évitement étudié ici est néanmoins particulièrement important car il concerne des familles très motivées : les motifs « ordinaires » de dérogation officielle, comme les options rares par exemple, ne peuvent jouer, sauf exception, hors des frontières académiques : les élèves que l'on voit éviter ici sont donc des « champions » de l'évitement.

Les données mobilisées sont celles de l'année scolaire 1999-2000. Il s'agit de données sur la population des élèves des collèges. On connaît d'une part la structure sociale des établissements à Paris et en banlieue (on connaît la catégorie sociale de chaque élève) . On sait d'autre part, pour chaque élève parisien, quelle est sa commune de résidence. On a donc pu, dans un premier temps, mesurer pour chaque commune la baisse de l'effectif de ses collèges induite par l'évitement vers Paris. Une analyse factorielle des correspondances sur la composition sociale de la population scolaire des communes a ensuite permis de produire une image globale de la division sociale de l'espace scolaire francilien. Pour observer les effets de l'évitement sur la structure sociale, on a introduit sous la forme d'éléments statistiques actifs² les communes telles qu'elles seraient sans évitement vers Paris, et sous la forme d'éléments supplémentaires les communes telles qu'elles sont réellement, compte tenu de cet évitement. On n'a retenu ici que le premier facteur qui rend compte à lui seul de plus de 80% des disparités sociales à l'échelon retenu. Ce facteur hiérarchise les catégories sociales, depuis les plus défavorisés (du côté négatif) jusqu'aux plus favorisés (du côté positif). La cartographie du changement de structure sociale induit par l'évitement vers Paris se fonde sur la différence, pour chaque commune, entre sa coordonnée sur ce facteur « avant » évitement, et sa coordonnée « après » évitement.

Qui fuit ?

Si les établissements Parisiens sont convoités par les banlieusards, il s'agit le plus souvent d'un rêve inaccessible : en 1999 cette pratique concerne moins de 2000 élèves, soit moins de 5 banlieusards sur 1000 ! Avec un effectif de cet ordre, on ne s'étonnera pas que les structures sociales de l'espace scolaire de Paris d'une part et de la banlieue d'autre part soient globalement fort peu affectées. Néanmoins, si on observe ce qui se passe pour la catégorie la plus favorisée (élèves « favorisés A » : enfants de cadres supérieurs, professions libérales, enseignants...) on voit que l'effet de l'évitement, quoique modeste, devient significatif : la banlieue perd 1% de ses élèves les plus favorisés tandis que Paris voit leur part augmenter de 5%.

¹ Dans ce cas, le chef d'établissement a toujours connaissance de la pratique d'évitement, puisque l'adresse qui lui est communiquée est située hors du secteur de l'établissement. Toutefois certains élèves ainsi repérés n'ont pas utilisé les filières classiques de la dérogation.

² éléments dont les profils sont directement insérés dans l'analyse factorielle.

Si l'on cherche à cerner le profil social de ces « migrants », on voit qu'il est très nettement différent de celui de la population des élèves banlieusards dans son ensemble : Plus de la moitié des fuyards appartient à la catégorie³ « favorisé A » de la nomenclature du ministère de l'Education Nationale. On est donc en présence d'un phénomène de faible ampleur, mais nettement concentré sur les élèves les plus favorisés. Qu'en est-il spatialement ?

On voit (fig.1) que le phénomène est beaucoup plus étendu qu'on pouvait s'y attendre : malgré l'âge encore assez tendre des migrants, ceux-ci viennent de fort loin en Ile de France (un élève vient même de l'Yonne): infliger à un élève de sixième le trajet Etampes-Paris matin et soir nécessite une forte motivation, au point qu'on peut s'interroger sur le rapport entre le bénéfice réel ou même supposé pour l'élève et les coûts prohibitifs de telles distances...

Toutefois, bien que l'aire d'attraction de Paris soit très vaste, la très grande majorité des élèves « évitants » vient de la proche banlieue. Les communes fortement affectées par l'évitement vers Paris dessinent le long du périphérique un anneau incomplet. Presque continu au sud, dans la proche banlieue socialement hétérogène, (Vanves fait exception pour cause d'établissement prestigieux), cet anneau s'interrompt à l'ouest. Ce hiatus s'explique naturellement si l'on considère que Puteaux et Suresnes sont séparées de la capitale par la Seine et le Bois de Boulogne, et que Neuilly est elle-même un pôle attractif de portée régionale (qui draine même quelques élèves parisiens). Au nord, la fréquence de l'évitement varie sensiblement selon les communes, sans qu'il soit possible d'imputer cette variation à des disparités de profil social. Si Saint-Ouen exporte davantage d'élèves vers Paris que Saint-Denis et Aubervilliers, c'est peut-être que l'habitat y est beaucoup mieux relié à la capitale : l'accessibilité des établissements parisiens y est meilleure. A l'est, Montreuil exporte beaucoup moins d'élève que le mouvement d'embourgeoisement résidentiel récent ne le laissait prévoir. Les mouvements d'élèves y sont plus importants entre les établissements de la commune et avec les communes voisines (surtout Vincennes) que l'appartenance à la même académie rend plus perméables à l'évitement. Saint Mandé, doté d'un espace scolaire socialement très favorisé, subit toutefois davantage l'attraction des « Grands » lycées du 12^e arrondissement qu'elle ne bénéficie de flux d'élèves en provenance d'autres communes du secteur, lesquels sont captés par Vincennes.

L'influence de l'évitement sur la structure sociale est variable, mais elle aboutit globalement à une augmentation des contrastes socio-spatiaux. En confrontant la carte de la structure sociale de l'espace scolaire de départ (fig.2) avec celle de l'effet de l'évitement au bénéfice de Paris sur la structure sociale, on constate que la plupart des arrondissements parisiens déjà favorisés « s'embourgeoisent », particulièrement les *beaux quartiers* de la rive droite (16^e surtout, mais aussi 1^{er}, 8^e, et 17^e) d'une part, et les 13^e et 20^e, qui soustraient à la banlieue des élèves relativement favorisés d'autre part. Les autres arrondissements sont moins affectés. Après avoir reçu son contingent d'élèves banlieusards, le 5^e reste l'un des arrondissements dont la composition sociale atteint les plus fortes sur-représentations d'élèves les plus favorisés, et sa « prolétarianisation » est trop légère pour être significative. La plupart des transfuges accueillis dans le 5^e arrondissement résident en proche banlieue sud-est. Ils sont relativement favorisés si on les compare aux élèves des communes dont ils sont issus. L'écart social est cependant tel entre les établissements du 5^e arrondissement et ceux de la banlieue qu'une fois arrivés au Quartier Latin, les élèves des catégories intermédiaires, relativement nombreux parmi ces « immigrants », mais nettement plus rares parmi les autochtones, tirent le profil socio-scolaire

³ pour une description de cette nomenclature et la justification de son emploi en géographie, voir François, 2002.

de l'arrondissement très légèrement vers le bas. En ce qui concerne la zone d'origine de ces élèves, le terme « prolétarisation » est nettement plus pertinent, puisqu'il rend compte d'une réelle raréfaction des élèves des catégories sociales favorisées.

Le cas du 2^e arrondissement est assez différent. Seul parmi les arrondissements parisiens à voir son profil social tiré vers le bas de façon significative, il illustre l'intégration des mouvements d'évitement dans les processus de recomposition permanente d'un espace scolaire en partie concurrentiel. A proximité d'établissements plus attractifs, avec un peuplement socialement hétérogène, le 2^e arrondissement est assez massivement évité par les parisiens. Les établissements scolaires s'y satisfont donc de « l'importation » d'un certain nombre de banlieusards de toutes origines sociales. A court terme, les effectifs sont ainsi équilibrés. A moyen terme, ce mouvement aboutit à renforcer les pratiques d'évitement des autochtones effrayés par la fréquentation de nombreux banlieusards et profite aux établissements des arrondissements voisins qui peuvent ainsi se permettre, eux, d'être sélectifs.

Dans le même temps, l'embourgeoisement relatif des espaces scolaires des arrondissements de l'est, dont le 20^e est un bon exemple, est contrebalancé par les pertes importantes d'élèves favorisés déjà rares dans les communes populaires de la proche banlieue. Parmi ces communes, même celles qui envoient relativement peu d'élèves vers Paris voient leur structure socio-scolaire sérieusement affectée, car ce sont justement les rares élèves favorisés qui en partent (Saint-Denis, Montreuil, Vitry...) L'évitement crée même parfois ex-nihilo des « dépressions sociales » dans l'espace scolaire. Ainsi à Boulogne-Billancourt, le nombre des transfuges est si important (plusieurs centaines) que les collèges apparaissent localement relativement défavorisés malgré le niveau social élevé de la population résidente.

Que fuit-on ?

L'hypothèse selon laquelle les élèves se dirigeant vers Paris éviteraient un environnement scolaire socialement défavorisé dans leur commune d'origine a été testée de différentes manières : les tests statistiques sont tous négatifs. Il n'est donc pas possible d'établir un lien entre la composition sociale des établissements de la commune d'origine et la propension à éviter ces établissements au profit des établissements parisiens. Il n'y a pas de règle générale, pas de déterminisme simple valable pour toute la banlieue. On peut cependant observer plusieurs conditions favorables à un fort évitement.

On a entrevu, avec la forme sectorielle des plus forts départs vers Paris, l'importance de l'accessibilité. Dans ce qui apparaît comme un « marché scolaire », une immigration importante est généralement induite par une offre scolaire intéressante pour une sous-population donnée. Cette offre scolaire alléchante peut être, pour les élèves des catégories les plus favorisées, les établissements les plus prestigieux dans des lycées à classe préparatoires (on voit loin !), mais ces établissements, déjà très prisés des Parisiens, n'ont que peu de places à offrir aux banlieusards, fussent-ils des plus favorisés. Les établissements qui drainent les plus grandes quantités d'élèves de banlieue ne sont pas les grands lycées parisiens : ceux-ci se contentent d'aspirer un nombre important d'élèves parisiens résidant dans les secteurs de recrutement voisins. Les établissements parisiens drainant les flux de banlieusards les plus importants sont ceux qui sont situés à proximité immédiate de ces « grands lycées ». Ces collèges, bien situés à l'échelon de l'agglomération, à défaut de l'être localement, survivent à l'ombre de leurs encombrants voisins en important des élèves de banlieue pour compenser la

perte des meilleurs élèves résidents. Dans le 5^e arrondissement, de tels collèges⁴ importent même suffisamment d'élèves socialement défavorisés pour affecter sensiblement le profil social local. Mais l'offre scolaire parisienne à destination de la banlieue est diverse et ne se limite pas aux beaux quartiers. Dans les arrondissements populaires du nord-est, des établissements assez modestes attirent des élèves de toutes catégories sociales, mais triés et motivés. Bien sûr, même si leurs origines sociales sont variées, les « immigrants » sont ici plus souvent issus des catégories favorisées que les résidents du secteur scolaire: c'est ainsi que l'on peut voir le XX^e arrondissement élever sensiblement son niveau social scolaire aux dépens de la proche banlieue Est.

Au gré de cette diversité de situations, il apparaît que les motifs négatifs (on fuit « ce qu'il y a ici ») et les motifs positifs (on cherche « ce qu'il y a de mieux ») coexistent.

Pourquoi fuit-on ? Quelques trajectoires individuelles

Les motifs des familles « évitantes » peuvent être positifs. Il arrive en effet que le collègue de secteur laisse la famille indifférente, ou même que celle-ci lui prête plus de qualités que de défauts, mais qu'elle estime, à tort ou à raison, que la réussite sociale ou professionnelle de l'enfant passe par sa scolarisation dans un autre établissement jugé plus prestigieux. C'est là un motif très courant d'évitement dans les espaces de réussite scolaire, en particulier à Paris intra-muros. Dans de nombreux cas cependant, le motif de l'évitement est, au moins en partie, négatif. Il s'agit dans ce cas pour la famille d'échapper à l'établissement de secteur, perçu à tort ou à raison comme favorisant ou conditionnant l'échec scolaire et/ou une proximité sociale jugée "dégradante" ou "dangereuse" (on y redoute les "mauvaises fréquentations"). Dans une commune défavorisée de la proche banlieue, on s'attend à ce que l'évitement soit négatif. Or, comme on va le voir, les choses ne sont pas si simples qu'il n'y paraît : motivations positives et motivations négatives ne sont ni exclusives, ni toujours clairement formulées.

On s'appuie ici sur une série d'entretiens conduits dans le cadre d'une recherche⁵ en cours sur l'évitement scolaire en Ile de France auprès des familles « évitantes » d'une commune populaire de la proche banlieue parmi les plus touchées par l'évitement vers Paris. Les noms des établissements ont été déguisés. En banlieue, on leur prête les noms de socialistes français, à Paris ceux d'auteurs latins.

Trois milieux ont été enquêtés qui fournissent de forts contingents d'évitants: enseignants, animateurs d'associations culturelles, personnels des services d'entretiens municipaux. Dans ces trois milieux, l'évitement scolaire est une question importante, et la fuite vers Paris apparaît comme la voie royale.

Les enseignants ne sont pas majoritaires parmi les évitants, mais ceux qui résident dans la commune pratiquent très fréquemment l'évitement, leur conduite ayant en outre valeur d'exemple : indiscutablement, ce sont eux qui donnent le ton. Or, leurs points de vue, comme leurs pratiques, sont assez contrastés.

⁴ Le collège « Tite-Live » cité ci-dessous en est un bon exemple

⁵ François J.C., Poupeau F., « *Les trajectoires de l'évitement: une analyse sociologique et géographique des flux d'élèves dans le système scolaire francilien* », recherche menée pour le compte du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la recherche et de la DATAR

On trouve des « militants de l'égalité républicaine », que leur position de principe pour la mixité sociale conduit à inscrire contre la pratique dominante leurs enfants dans le collège de secteur. D'autres vont jusqu'à demander une dérogation « à contre-sens », de Paris vers la banlieue. Ainsi cette institutrice qui habite Paris : « *j'ai demandé une dérogation pour que mon enfant vienne ici à Blanqui. Je trouvais que c'était bien pour lui de se frotter à des gens divers.* » Cette mère d'élève fait coïncider des avantages pratiques (un seul déplacement pour elle et son enfant, une proximité rassurante) avec ses convictions « républicaines » : le « *frottement* » avec l'autre est présenté ici comme une potentialité d'enrichissement personnel, tandis que les risques éventuels généralement associés par les familles aux établissements fréquentés majoritairement par les catégories populaires sont balayés d'un haussement d'épaule, aussi bien en ce qui concerne la réussite scolaire⁶ « *aucun souci, on s'occupe de lui* » que les risques de violence physique « *il faut apprendre à se débrouiller. De toutes façons, je ne suis pas loin.* » .

D'autres enseignants pratiquent l'évitement sans complexes. Il s'agit selon eux d'une démarche porteuse d'épanouissement culturel, qui, à leurs yeux, ne constitue pas une infraction à la règle commune, mais, au contraire, une application du principe d'égalité qui impliquerait que tout le monde doit pouvoir accéder aux richesses culturelles de la capitale. Ainsi ce directeur d'école : « *Mes enfants vont à Cicéron depuis la 6^e. (...) On habite pas loin du métro, après il y en a pour 20 minutes. C'était un peu difficile en 6^e/5^e, mais maintenant ils sont bien intégrés. Mon épouse est déléguée des parents d'élèves à Cicéron. On a peu de relations avec les autres parents, mais les enfants échangent du travail. Mes enfants sont contents d'être allés à Paris. L'environnement culturel est très apprécié par l'aîné. On avait envisagé plusieurs collèges : Tacite (Tacite est très demandé à cause de la classe prépa), Suétone... ça a marché à Cicéron. Tant mieux parce que, aller au collège à Paris, ça donne une ouverture culturelle importante.* » Derrière ce discours « positif » se cachent peut être d'autres motivations moins aisément conciliables avec un discours républicain. L'interrogé s'est montré fort embarrassé lorsqu'on lui a demandé si l'offre culturelle dans la commune était insuffisante. « *L'ouverture culturelle* », ce n'est pas, pour lui, la possibilité d'accéder à des lieux de culture, mais la possibilité d'avoir « *des copains qui font de la musique classique, qui peuvent aller voir des films intéressants, qui lisent des livres, qui ont des parents qui peuvent discuter...* » Il s'agit bien, finalement, du même argument que précédemment : la volonté de se « mélanger », mais celle-ci agit ici en sens contraire.

L'évitement négatif, qui, plus ou moins explicitement, déprécie l'institution en postulant qu'elle ne fonctionne pas correctement partout, est moins souvent avoué par les enseignants. Ainsi cette institutrice : « *Ma fille est dans le secteur de Blanqui, mais j'hésite : le problème c'est les autres. Elle est en CMI, j'ai encore un an pour réfléchir. (...) Elle est pas bosseuse, il ne faut pas un collège trop difficile. Le collège privé, c'est exclu (j'ai connu ça !). Mais à Blanqui, le petit R*** s'est fait racketter son cartable, il est en échec total. Le collège Blanqui ne marche pas, ils n'ont pas fait l'ouverture - l'ouverture vers les familles, comme nous en primaire.* » Le discours de cette mère d'élève rejoint celui des parents de catégories sociales intermédiaires ou populaires: la réussite scolaire n'est pas perçue comme certaine, et un environnement trop difficile dans la classe ou dans l'établissement représente un danger d'échec et donc, à terme, de régression sociale. Contrairement à la « militante de l'égalité

⁶ Sur ce point, la perception de l'interrogée rejoint les conclusions de certains auteurs. DURU-BELLAT et MINGAT (1988) ont en effet montré que l'effet de contexte ne jouait –négativement ou positivement- que sur la réussite scolaire des enfants issus de milieux culturellement défavorisés, mais n'avait aucun impact significatif sur le cursus des enfants d'enseignants.

républicaine » citée plus haut, celle-ci ne considère pas que l'héritage culturel de la famille soit une garantie suffisante de réussite scolaire pour l'élève.

Au yeux des autres parents d'élèves, l'évitement est une pratique très fréquente, il est même souvent présenté comme une norme locale. La mixité sociale ne va pourtant pas de soi, et l'intégration au milieu scolaire parisien n'est pas toujours évidente, même pour un bon élève, quand il habite du mauvais côté du périphérique. Ainsi ce responsable d'association: *Après le CM2, très peu d'élèves sont entrés au Collège Proudhon : 8 sur 28 seulement ! les autres en privé, ailleurs... Moi je voulais pour ma fille un petit collège parisien. On m'a dit : choisis Tite-Live (collège situé à proximité de l'un des « grands lycées » parisiens), elle peut aller aux grands ou aux petits lycées après. A Tite-Live, l'ambiance était pourrie, rien que des gosses de vieux. Elle était très triste, pas de copains, onze de moyenne à tout casser... En primaire j'étais responsable FCPE, mais là, ils n'ont pas voulu de moi parce que je venais de la banlieue. Heureusement, elle a retrouvé six copains d'ici, et puis elle pouvait garder ses activités extra-scolaires dans la commune.* » Voilà qui vient nuancer la cartographie : l'ouverture des établissements des beaux quartiers à un public banlieusard socialement varié, s'il fait apparaître « mécaniquement » un surcroît de mixité sociale à la lecture des indicateurs statistiques, n'est pas toujours synonyme d'intégration accrue à l'échelon de l'individu.

Conclusion : ambivalence de l'évitement

L'évitement vers Paris augmente les contrastes socio-spatiaux, mais d'un autre côté, l'évitement positif met l'accent sur les chances d'intégration individuelle : accéder à Paris, c'est, à la fois, accéder à une « bonne » école et à un environnement culturel très riche. Toutefois, l'intégration des banlieusards n'est pas facile- sauf peut-être là où il sont en grand nombre. Mais alors, ne recréent-ils pas, plus loin, la même population scolaire que dans leur commune d'origine, formant, au sein de l'établissement d'accueil, une sorte de « ghetto banlieusard ? » (il n'est pas rare en effet qu'on les regroupe dans les mêmes classes).

Pourrait-on dépasser le débat sur le contrôle des flux pour se concentrer sur la réduction des disparités qui provoquent ou encouragent les migrations? C'est oublier que l'évitement scolaire concerne avant tout les plus favorisés, et que c'est l'évitement positif qui semble le plus porteur de ségrégation. La réduction des causes objectives de l'évitement négatif, pour nécessaire qu'elle soit, ne saurait suffire. Une véritable réduction des disparités ne peut se réaliser que si les flux sont contrôlés, et réciproquement, les flux ne peuvent être contrôlés que si les disparités entre établissements sont assez modérées pour rendre la sectorisation supportable. Au moment où la demande sociale exprimée par les familles et par les media penche nettement pour la déssectorisation, la tâche d'une administration scolaire tiraillée entre des impératifs contradictoires est donc loin d'être facile...

REFERENCES

- BALLION R., 1982, *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock.
- BARTHON C., OBERTI M., 2000 « *Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements* », L'école : l'état des savoirs, sous la direction de A.VAN ZANTEN, La Découverte
- BROCCOLICHI S., VAN ZANTEN A.,1997, « *Espaces de concurrence et circuits de scolarisation. L'évitement des collèges publics dans un district de la banlieue parisienne* », Annales de la recherche urbaine, n°75, 1997.
- BROCCOLICHI S., « *Inquiétudes parentales et sens des migrations d'élèves. L'évitement croissant des collèges publics dans un district de la banlieue parisienne* », Les dossiers d'éducation et formation, n°101.
- DURU-BELLAT M., MINGAT A., 1988, *Le déroulement de la scolarité au collège: le contexte 'fait des différences'* - Revue Française de Sociologie, vol.29, n°4, p.649-666
- FRANÇOIS J.C.,1998, « *Discontinuités territoriales et mise en évidence de systèmes spatiaux dans l'espace des collèges de l'agglomération parisienne* », L'Espace Géographique n°1/98, 1998, pp63-75.
- FRANÇOIS J.C.,2002 « *Evitement à l'entrée en 6^e et division sociale de l'espace scolaire à Paris* » – L'Espace Géographique, n° 4-2002
- GOUX D., MAURIN E., 1995, « *Origine sociale et destinée scolaire* », Revue française de sociologie, XXXVI, pp.81-121.
- LEGER A., TRIPIER M., 1986, *Fuir ou construire l'école populaire ?* Paris, PUF.
- LEVY J. et al., « *Les disparités entre collèges publics* », Educations et formations, n°8, pp.11-33.
- MINGAT A., 1994, *Lieux, contextes et différenciation sociale à l'école*, in *La ségrégation dans la ville*, Brun et Rhein eds., p.163-180
- PINCON M., PINCON-CHARLOT M.,1996, *Les beaux quartiers*, Paris, Payot.
- POUPEAU F., 2001, *Enseigner en « banlieue »*. *Sociologie de l'éducation et crise du système d'enseignement*, thèse de doctorat, EHESS, 501p.
- RHEIN C., 1997, « *De l'anamorphose en géographie. Polarisation sociale et flux scolaires dans la métropole parisienne* », Annales de la recherche urbaine, n°75, pp. 59-69.
- RHEIN C. 1999, (avec LE PAGE A. et GROSBRAS P.-A.), *Division sociale de l'espace et inégalités de scolarisation*, Rapport de recherche au Plan Construction Architecture, Direction de la construction, Ministère de l'Équipement et du Logement.
- VAN ZANTEN A.,1996, « *Fabrication et effets de la ségrégation scolaire* », in *L'exclusion : l'état des savoirs*, sous la direction de PAUGAM S., Paris, La Découverte, 1996, pp.281-291.